

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**VENDREDI 5 AVRIL 2013**

*Affiché en exécution de l'article L.127.17 du Code des Communes.*

Le Conseil régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire le vendredi 5 Avril 2013 à vingt heures, en mairie, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LEGRAND Jean-Pierre, Maire.

**Etaient présents :** Messieurs LEGRAND - PIERRAIN - ANGLADE - SEGURA - BARRAULT - FOURNIER - PRADO, ALLOUCHE, Mesdames ADT-GUILBERT - CHAILLOT - DECHELLE.

**Secrétaire de séance :** Madame ADT-GUILBERT

En attendant l'arrivée du Maire, retardé par des affaires communautaires, le premier adjoint, Jean-Pierre Pierrain fait lecture du compte-rendu du Conseil Municipal du 22 février 2013 : le compte-rendu est approuvé.

**Point 1 de l'ordre du jour : Vote du Budget Communal**

En prévision de la présentation pour validation le 22 mars du Budget Communal à Monsieur Fleury, Trésorier Principal du Secteur de Melun Val de Seine, Thierry Segura, Adjoint aux Finances a fourni à Madame Godano les éléments qui lui ont permis de mettre à jour les tableaux à présenter.

Après validation, quelques modifications restaient à faire par Madame Godano complétées par les derniers éléments de la Trésorerie reçus le 5 avril en début d'après-midi afin que Thierry Segura puisse présenter le budget au vote du Conseil Municipal prévu à vingt heures..

Malgré les relances, verbales du Maire, par messagerie de l'Adjoint aux Finances, Madame Godano n'a pas fourni les tableaux modifiés ; aussi le vote du Budget a-t-il dû être reporté au 10 avril prochain, lors d'un Conseil Municipal exceptionnel .

Thierry Segura déclare être dans l'incapacité d'exercer son mandat d'Adjoint aux Finances tant qu'il ne pourra compter sur une collaboration réelle, efficace et participative.

**Point 2 : Vote des taxes Communales**

La suppression de l'exonération des taxes foncières pendant 2 ans sur les nouvelles constructions augmenterait le budget communal de 6500 euros ; celle-ci sera soumise au vote le 10 avril.

Le taux de la taxe foncière sur le bâti est de 17, 77 sur le Département et de 10,95 sur la commune. Une augmentation de 1% contribuerait pour 5000 euros l'an au budget communal : vote reporté au 10 avril.

**Point 3 : Composition future du Conseil Communautaire**

Celui-ci est actuellement composé de 76 conseillers ; chacune des 14 communes est représentée. A l'avenir ce chiffre passerait à 55 ce qui priverait les petites communes d'une représentation individuelle à moins d'une majoration à l'amiable de 10% du nombre des conseillers : Dossier à approfondir en vue d'une délibération.

**Questions diverses**

Florence Dechelle fait le point sur les démarches en cours auprès des organismes et institutions concernant le logement indigne de la Place Clinchant.

Franceline Adt-Guilbert regrette que du fait de l'organisation d'une exposition par l'ABSL le délai de prévenance de 15 jours pour informer le CODERS de l'indisponibilité de la salle l'Ecole du 10 au 19 avril pour les cours de Qi Qong et de Tai Chi n'ai pas été respecté. Elle-même bénéficiant de ces cours sera plus vigilante si le cas se reproduit.

Jean-Paul Anglade, Adjoint aux Travaux, propose de déléguer le contrat de maintenance/entretien de l'éclairage public au SIESM pour 3 ans ; le Conseil Municipal adhère à la proposition mais souhaite que le contrat soit si possible sur 1 an renouvelable : le SIESM sera consulté sur ce point.

Monsieur Anglade a pris contact avec la Société Véolia pour discuter de la 2ème tranche des travaux sur le changement des branchements plomb.

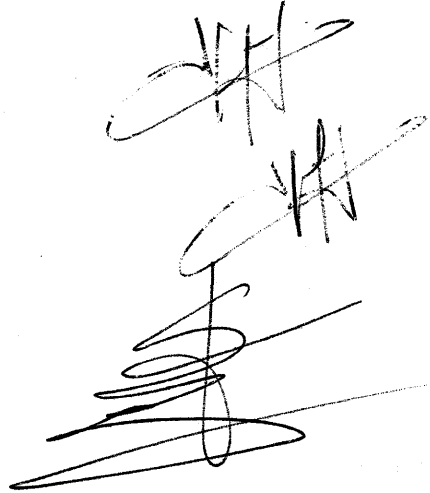
~~Monsieur Ségura, vu l'état actuel des finances, demande de reporter ces travaux une autre année.~~

Prochain conseil municipal ordinaire le vendredi 17 mai 2013 à 20 heures

Le maire,



Les Adjointes,



Les Conseillers,

